

Location meublée à titre de résidence principale :
Congé donné par le bailleur pour motif sérieux et légitime

Modèle* :

Ce courrier doit être :

- soit notifié par lettre recommandée avec demande d'avis de réception (et doit impérativement être réceptionné par son destinataire),*
- soit signifié par acte d'huissier,*
- soit remis en main propre contre récépissé ou émargement.*

Votre congé doit intervenir au moins 3 mois avant le terme du bail.

Le congé doit être notifié à chacun des époux ou partenaires de PACS (à moins que l'existence de l'un d'eux n'ait pas été préalablement portée à la connaissance du bailleur) ou à chacun des colocataires.

*Nom, prénom du bailleur
Adresse postale*

*Nom, prénom du locataire
Adresse postale*

Fait à, le

Objet : congé pour motif légitime et sérieux
Lettre RAR n° ... (le cas échéant)

Madame, (Monsieur),

Votre bail concernant le logement situé (adresse), conclu le ... (date de signature du bail), vient à expiration le

Conformément à l'article 25-8 de la loi du 6 juillet 1989, je vous donne congé pour ce logement.

Ce congé est motivé par le(s) motif(s) légitime(s) et sérieux suivant(s) :
.....
.....
.....

Je vous remercie de bien vouloir prendre en conséquence toutes dispositions afin de trouver un autre logement et de me restituer le logement en bon état de propreté, de réparations

* Ce modèle vous est présenté à titre indicatif. Il est destiné à vous aider à rédiger votre propre courrier. Il est donc de votre responsabilité de vérifier qu'il correspond bien à votre situation. Pour toute information, consultez votre ADIL (pour connaître votre ADIL : www.anil.org).

locatives et conforme à l'état des lieux d'entrée dressé le ... (*date de l'état des lieux d'entrée*).

Je vous propose d'établir l'état des lieux de sortie prévu par les articles 3-2 et 25-5 de la loi du 6 juillet 1989 dès que vos meubles auront été déménagés du logement, soit au plus tard à la fin du bail, le

Je vous serais reconnaissant(e) de bien vouloir me faire savoir si la date proposée pour établir l'état des lieux vous convient ou de m'en proposer une autre, dans le cas où vous souhaiteriez libérer les lieux de façon anticipée.

Je vous restituerai le dépôt de garantie au plus tard dans le délai légal après la remise des clés dans les conditions prévues à l'article 22 de la loi du 6 juillet 1989.

Restant à votre entière disposition pour toute précision et dans l'attente de vos éventuelles propositions pour une date d'état des lieux ou de remise des clés, je vous prie d'agréer, Madame (*Monsieur*), (*formule de politesse*).

(*Signature*)

Texte de référence :

- [Loi du 6.7.89 : art. 25-8](#)